

# OUVRIR LA VOIE : POINTS SAILLANTS DU BUDGET FÉDÉRAL 2024 POUR LES AUTOCHTONES

Par Jean-François Bélanger, MBA, CFA, vice-président, Solutions autochtones, Gestion d'actifs CIBC  
Temps estimatif de lecture : 15 minutes

Avril 2024

## Vérité et réconciliation

La Banque CIBC est fière de reconnaître l'histoire, les cultures et les contributions uniques des communautés autochtones au Canada, et accepte la responsabilité, en tant qu'institution, de contribuer à l'éducation et de renouveler des relations respectueuses avec les communautés autochtones. La Banque CIBC a officiellement créé un comité d'action sur la réconciliation afin d'établir un cadre assorti d'engagements clairs et mesurables, qui accélérera les progrès tout en répondant à l'appel à l'action 92 de la Commission de vérité et de réconciliation du Canada.

## Sommaire

Dans son budget fédéral de 2024, le Canada démontre son engagement continu envers la réconciliation avec les Autochtones au moyen d'une série d'initiatives ciblées. Le développement économique occupe une place centrale avec l'introduction du Programme de garantie de prêts pour les Autochtones, qui vise à débloquer des capitaux pour les projets des Autochtones. La priorité est accordée au logement abordable, et l'on prévoit de construire 3,87 millions de nouveaux logements d'ici 2031, notamment pour soutenir les communautés autochtones. L'éducation est mise en avant, avec des investissements importants dans l'enseignement de la maternelle à la 12e année et l'enseignement postsecondaire, ainsi que des efforts pour préserver les langues et les cultures autochtones. Les initiatives sociales et de soins de santé visent à relever les défis liés à la santé mentale, à combattre le racisme contre les Autochtones et à soutenir le système d'alerte Robe rouge. Les efforts de conservation de l'environnement comprennent des investissements dans des initiatives de conservation dirigées par des Autochtones et un soutien aux parcs nationaux du Canada. Dans l'ensemble, le budget de 2024 représente une étape importante vers la réconciliation et l'autonomisation des Autochtones, ouvrant la voie à un avenir plus inclusif et prospère.

## Introduction

L'équipe Marchés autochtones CIBC a procédé à un examen approfondi du budget fédéral de 2024 et souhaite fournir à nos clients un résumé complet de ses points saillants. En tant que société de placement responsable et sensibilisée aux questions sociales, nous croyons qu'il est de notre devoir de tenir nos clients informés des plus récentes politiques gouvernementales qui ont une incidence sur les communautés autochtones que nous servons.

Tout en reconnaissant qu'il reste encore beaucoup à faire pour répondre aux besoins et aux aspirations des peuples autochtones, nous sommes encouragés par les mesures décrites dans le budget visant à améliorer le bien-être économique et social des communautés autochtones à l'échelle nationale.

Le budget de 2024 réaffirme l'engagement du gouvernement envers la réconciliation avec les peuples autochtones au moyen d'investissements ciblés visant à éliminer les disparités persistantes et à promouvoir l'autodétermination des Autochtones.

Ces investissements couvrent divers secteurs, notamment le développement économique, l'éducation, la culture, l'accès aux services sociaux et aux soins de santé et la sécurité communautaire, dans le but de créer des occasions pour les peuples autochtones de prospérer à leur façon. Cet engagement favorise un Canada plus juste et plus inclusif pour les générations actuelles et futures.

## Développement économique

### Programme de garantie de prêts pour les Autochtones

En vue d'éliminer les obstacles auxquels se heurtent les communautés autochtones qui cherchent à obtenir des capitaux pour des projets liés aux ressources naturelles et à l'énergie, le budget de 2024 introduit le Programme de garantie de prêts pour les Autochtones. Avec jusqu'à 5 milliards de dollars en garanties de prêts, le programme vise à créer des débouchés économiques et à soutenir les priorités en matière de développement économique des Autochtones. L'admissibilité reconnaîtra les gouvernements autochtones et leurs entités à propriété exclusive, en adoptant une approche qui ne tient pas compte des secteurs et qui privilégie la réconciliation économique et l'autodétermination. Ressources naturelles Canada traitera les demandes et le renforcement des capacités, tandis qu'une nouvelle filiale de la Corporation de développement des investissements du Canada (CDEV) administrera les garanties de prêts. Par ailleurs, un versement de 16,5 millions de dollars sur deux ans soutiendra le financement des capacités et l'exécution du Programme.

### Des logements plus abordables

Le budget de 2024 et le Plan du Canada pour le logement présentent une stratégie visant à rendre accessibles 3,87 millions de nouveaux logements d'ici 2031, dont 2 millions de nouveaux logements nets au-delà des prévisions actuelles. La collaboration est essentielle à la réalisation de cet objectif. Le gouvernement travaillera avec tous les ordres de gouvernement, le secteur de la construction et, surtout, les communautés autochtones. Reconnaisant les défis uniques que doivent relever les peuples autochtones en matière de logement, le gouvernement s'est engagé à travailler avec les communautés pour répondre à leurs besoins en matière de logement.

### Un nouveau Fonds canadien pour les infrastructures liées au logement

Afin de construire un plus grand nombre de logements, il faut mettre en place l'infrastructure essentielle pour soutenir des communautés en croissance et des quartiers plus denses et dynamiques où il fait bon vivre. Le budget de 2024 prévoit une affectation de 6 milliards de dollars sur 10 ans à Infrastructure Canada pour lancer le Fonds canadien pour les infrastructures liées au logement. Ce fonds vise à accélérer les projets d'infrastructures liés au logement, grâce à une allocation de

1 milliard de dollars versée directement aux municipalités et de 5 milliards de dollars pour les ententes provinciales et territoriales. Pour avoir accès à ce financement, les provinces doivent s'engager à prendre des mesures pour accroître l'offre de logements, notamment des réformes de zonage et l'adoption de modifications au Code national du bâtiment. Fait important, les provinces doivent consacrer au moins 20 % de leur financement aux communautés rurales, autochtones et nordiques, afin de garantir une distribution équitable et de répondre aux besoins uniques des peuples autochtones en matière de logement.

### Bâtir des logements dans les communautés autochtones

Le gouvernement fédéral a démontré son engagement à améliorer l'accès au logement pour les communautés autochtones au moyen d'investissements substantiels totalisant plus de 6,7 milliards de dollars depuis 2015. De plus, une somme supplémentaire de 4,3 milliards de dollars a été affectée à la Stratégie sur le logement autochtone en milieu urbain, rural et nordique, dont le lancement est prévu en 2024-2025. La collaboration entre Services aux Autochtones Canada et la Société canadienne d'hypothèques et de logement a déjà permis la construction de plus de 22 000 logements dans 611 communautés des Premières Nations. Toutefois, des difficultés persistent dans les régions urbaines, rurales et nordiques.

### Favoriser la croissance des entreprises pour créer un plus grand nombre d'emplois

Le gouvernement fédéral a mis en place divers programmes et initiatives pour soutenir la croissance des petites et moyennes entreprises et promouvoir le développement économique. Parmi ces initiatives, mentionnons la somme de 150 millions de dollars affectée au Fonds de croissance autochtone. Ce fonds vise à attirer d'autres investisseurs et à être une source durable de capitaux, afin de pérenniser la réussite des entreprises autochtones.

### Favoriser les débouchés économiques des Autochtones

Le budget de 2024 accorde la priorité à l'autonomisation économique des Autochtones, en affectant 350 millions de dollars sur cinq ans aux institutions financières autochtones et 30 millions de dollars supplémentaires aux sociétés métisses de financement. L'Association touristique autochtone du Canada recevra 2,5 millions de dollars en 2024-2025, tandis qu'un financement de 36 millions de dollars sur trois ans soutiendra le programme d'énergie propre de l'Initiative sur les partenariats stratégiques. Ces investissements visent à éliminer les obstacles, à favoriser la pleine participation économique et à contribuer à la prospérité au sein des communautés autochtones, en soutenant les entrepreneurs et les générations futures.

## Éducation

### Investir dans l'éducation des Premières Nations

Reconnaissant l'importance de l'éducation pour façonner l'avenir des communautés autochtones, le budget de 2024 propose d'importants investissements dans l'éducation des Premières Nations de la maternelle à la 12e année. Cela comprend un financement de 649,4 millions de dollars sur deux ans pour améliorer l'enseignement primaire et secondaire dans les réserves et un autre de 545,1 millions de dollars sur trois ans pour améliorer les infrastructures de la maternelle à la 12e année, afin de créer des milieux d'apprentissage sains et sûrs pour les élèves des Premières Nations.

### Soutenir l'éducation postsecondaire au sein des Premières Nations

Pour remédier aux disparités dans les résultats des études postsecondaires, le budget de 2024 augmente le soutien aux étudiants des Premières Nations de niveau postsecondaire par l'intermédiaire du Programme d'aide aux étudiants de niveau postsecondaire. Grâce à un financement de 242,7 millions de dollars sur trois ans, à compter de 2024-2025, cette initiative vise à améliorer l'accès aux études postsecondaires des étudiants des Premières Nations. De plus, le soutien continu aux stratégies d'éducation postsecondaire des Inuits et des Métis assure un investissement continu dans leur réussite scolaire.

### Investir dans les talents locaux en recherche

Le budget de 2024 accorde la priorité au soutien financier des chercheuses et chercheurs canadiens, en mettant l'accent sur leur rôle essentiel dans l'innovation et la prospérité. Pour retenir les meilleurs talents, les bourses d'études et de subventions de recherche seront considérablement augmentées et regroupées en un seul programme. De plus, 30 millions de dollars sur trois ans seront affectés au soutien des chercheuses et chercheurs et des communautés autochtones, afin de favoriser leur participation aux initiatives de recherche et d'innovation.

## Alimentation

### Résoudre l'insécurité alimentaire

Le gouvernement fédéral reconnaît l'importance de veiller à ce que chaque enfant au Canada ait accès à une alimentation adéquate pour un départ équitable dans la vie. En raison de la hausse des prix de l'épicerie, il est difficile pour les familles, y compris les familles autochtones, d'acheter des aliments nutritifs. Pour remédier à ce problème, le budget de 2024 prévoit la création d'un programme national d'alimentation scolaire, qui allouera 1 milliard de dollars sur cinq ans pour élargir l'accès aux programmes d'alimentation scolaire. Cette initiative

profitera aux communautés des Premières Nations, des Inuits et des Métis, ainsi qu'aux partenaires signataires d'ententes sur l'autonomie gouvernementale et de traités modernes, qui sont souvent confrontés à des taux élevés d'insécurité alimentaire. Prévu pour bénéficier à plus de 400 000 enfants par année, ce programme permettra aux familles, en particulier celles à faible revenu, de réaliser d'importantes économies et devrait commencer à offrir du soutien dès l'année scolaire 2024-2025. Cet engagement souligne l'engagement du gouvernement à s'assurer que les enfants autochtones disposent des ressources dont ils ont besoin pour un avenir plus sain et plus équitable.

De plus, le budget de 2024 propose un financement de 62,9 millions de dollars sur trois ans, à compter de 2024-2025, pour renouveler et élargir le Fonds des infrastructures alimentaires locales. Cette initiative vise à aider les organismes communautaires partout au Canada à investir dans des infrastructures alimentaires locales, en donnant la priorité aux communautés autochtones et noires, ainsi qu'à d'autres groupes méritant l'équité. De plus, une partie de l'expansion mettra l'accent sur l'amélioration des infrastructures des programmes d'alimentation scolaire, en complément du programme national d'alimentation scolaire.

## Impôts

### Crédit d'impôt à l'investissement dans l'électricité propre

La demande d'électricité au Canada devrait doubler d'ici 2050, ce qui nécessitera une augmentation importante de la capacité à fournir un réseau propre, fiable et abordable. Même si le Canada possède déjà l'un des réseaux électriques les plus propres au monde, certaines régions, y compris celles qui comptent des communautés autochtones, ont besoin d'investissements importants pour respecter ces normes. Pour soutenir cette transition, le budget de 2023 a instauré le crédit d'impôt à l'investissement dans l'électricité propre. Le budget de 2024 fournit des détails sur sa conception et sa mise en œuvre. Le crédit d'impôt offre un taux remboursable de 15 % pour les investissements admissibles dans les systèmes de production d'électricité à faibles émissions, les systèmes fixes de stockage d'électricité et le transport d'électricité interprovincial. Ce crédit d'impôt est offert aux sociétés, y compris celles qui appartiennent à des communautés autochtones. Les sociétés d'État sont également admissibles à certaines conditions. Pour obtenir l'intégralité du crédit d'impôt, il est nécessaire de se conformer à des exigences rigoureuses en matière de main-d'œuvre, notamment en ce qui a trait au versement de salaires syndicaux et aux possibilités d'apprentissage.

## Environnement

### Soutenir les projets de conservation dirigés par les Autochtones pour un avenir durable

Depuis 2015, le gouvernement fédéral a consacré plus de 160 milliards de dollars à la promotion d'une économie propre au Canada et à la réduction des émissions, avec des investissements supplémentaires pour protéger l'environnement et préserver les habitats naturels. Dans la foulée de ces efforts, le budget de 2024 prévoit de nouvelles mesures visant à améliorer la sécurité, la santé et la prospérité du pays. Cela comprend l'affectation de 800 millions de dollars pour soutenir les initiatives de conservation dirigées par les Autochtones au Canada. En présentant des pratiques exemplaires à la COP15 (accueillie par le Canada), ces efforts visent à démontrer la mise en œuvre efficace des connaissances autochtones traditionnelles dans la protection de l'environnement.

### Investir dans les parcs du Canada

Les Canadiennes et Canadiens sont très fiers des merveilles naturelles que notre pays a à offrir. Parcs Canada protège et conserve certains des endroits les plus emblématiques du Canada pour le plaisir de la population canadienne et des visiteurs du monde entier. Il existe plus de 200 parcs nationaux, aires marines nationales de conservation, parcs urbains nationaux et lieux historiques nationaux de renommée mondiale au Canada. Ces parcs offrent de bons emplois, soutiennent notre industrie touristique, et préservent et protègent le patrimoine naturel et historique du Canada. Le budget de 2024 a annoncé plusieurs fonds à l'appui de ces parcs afin qu'ils continuent d'exister pour les générations à venir. Bon nombre de ces parcs sont situés sur des territoires autochtones et sont guidés par des connaissances autochtones et des connaissances scientifiques de calibre mondial. Parmi les parcs mentionnés figurent la réserve de parc national Pituamkek sur l'Île-du-Prince-Édouard, la mer Great Bear en Colombie-Britannique et le parc urbain national ojibwé à Windsor.

### Soutenir la gestion des urgences et la préparation aux situations d'urgence des Premières Nations

Le budget de 2024 répond au besoin impératif d'améliorer la gestion des urgences et la préparation aux situations d'urgence dans les communautés autochtones, en particulier en réaction à l'intensification des feux de forêt. Étant donné la dévastation record de la saison des feux de forêt de 2023, des mesures proactives sont essentielles pour protéger les vies et les infrastructures. Le budget propose un financement de 9 millions de dollars pour soutenir les gouvernements autochtones touchés par les feux de forêt de 2023 dans les Territoires du Nord-Ouest et alloue 145,2 millions de dollars sur cinq ans à la mise en place de stratégies de résilience aux changements climatiques et d'atténuation structurelle

en collaboration avec les Premières Nations. De plus, un financement de 20,9 millions de dollars sur trois ans permettra de soutenir la Stratégie de protection des Premières Nations contre les incendies, notamment en distribuant de l'équipement de protection contre les incendies et en mettant en œuvre des programmes éducatifs visant à améliorer la sécurité communautaire dans les réserves.

## Culture

### Préserver les cultures autochtones

Reconnaissant l'importance de préserver les langues et les cultures autochtones, le budget de 2024 propose d'importants investissements. Cela comprend un financement de 225 millions de dollars sur cinq ans pour soutenir les programmes de langues et de cultures autochtones, conformément à la *Loi sur les langues autochtones*. Un autre financement de 65 millions de dollars sur cinq ans sera alloué au Bureau de l'écran autochtone afin de promouvoir la narration et la représentation autochtones dans les médias.

## Société

### Remédier aux séquelles laissées par les pensionnats indiens

Le budget de 2024 prévoit verser 91 millions de dollars sur deux ans pour aider les communautés à documenter, à localiser et à commémorer les lieux de sépulture dans les anciens pensionnats. De plus, un financement de 5 millions de dollars sur trois ans aidera à établir un programme de lutte contre le déni de la réalité des pensionnats autochtones et à remédier aux répercussions persistantes des traumatismes subis dans ces pensionnats.

### Soutenir les Autochtones vivant en région urbaine

Pour relever les défis uniques auxquels sont confrontés les peuples autochtones vivant en milieu urbain, le budget de 2024 prévoit un financement de 60 millions de dollars sur deux ans pour soutenir les centres d'amitié partout au Canada. Ces centres jouent un rôle crucial dans la prestation de programmes et de services adaptés à la culture aux Autochtones vivant en milieu urbain, dans divers domaines comme la santé, le logement, l'éducation et le bien-être communautaire.

### Outiller les jeunes autochtones

Le gouvernement fédéral répond à l'appel à l'action de la Commission de vérité et réconciliation en fournissant des fonds supplémentaires pour soutenir les initiatives d'autonomisation des jeunes autochtones. S'appuyant sur sa collaboration avec Indigenous Youth Roots, une organisation nationale axée sur les programmes liés au leadership et à la réconciliation pour les jeunes autochtones, le budget de 2024 alloue 12,5 millions de dollars sur deux ans à Relations

Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada. Ce financement permettra à Indigenous Youth Roots de repérer des organismes dirigés par des Autochtones et d'établir des partenariats avec eux, en vue d'assurer le maintien de programmes essentiels visant à outiller les jeunes autochtones.

### **Assurer la réussite des enfants autochtones**

Le budget de 2024 accorde la priorité au soutien des communautés autochtones pour qu'elles récupèrent leur compétence en matière de services à l'enfance et à la famille, afin que les enfants autochtones puissent garder le lien avec leur communauté et leur identité culturelle. En s'engageant à verser 1,8 milliard de dollars sur 11 ans, à compter de 2023-2024, le gouvernement vise à outiller les communautés en vertu de la *Loi concernant les enfants*, les jeunes et les familles des Premières Nations, des Inuits et des Métis. De plus, un financement de 167,5 millions de dollars sur deux ans sera alloué pour garantir l'accès des enfants inuits aux services de santé, sociaux et éducatifs essentiels.

### **Fournir une aide au revenu dans les réserves**

Le budget de 2024 prévoit des investissements importants dans le Programme d'aide au revenu dans les réserves, qui vise à soutenir les résidents des réserves et les membres des Premières Nations admissibles au Yukon. Un financement de 596,2 millions de dollars sur cinq ans, à compter de 2024-2025, et de 119,2 millions de dollars par année par la suite, sera affecté à l'aide au revenu dans les réserves. De plus, un financement de 117,6 millions de dollars sur trois ans servira à améliorer les possibilités d'emploi au moyen de la gestion des cas et des mesures de soutien préalable à l'emploi. En outre, un financement de 213,5 millions de dollars sur cinq ans sera affecté à la mise en œuvre de mesures d'aide au revenu pour les personnes handicapées admissibles, ce qui assurera la parité avec les mesures de soutien offertes hors réserve. Ces investissements représentent la première fois dans l'histoire du Canada que les programmes d'aide au revenu pour les personnes handicapées des Premières Nations vivant dans les réserves et les membres des Premières Nations admissibles au Yukon seront comparables à ceux offerts hors réserve.

### **Soutenir les programmes de justice autochtone**

Le budget de 2024 témoigne de l'engagement du gouvernement fédéral à s'attaquer à la surreprésentation des Autochtones dans le système de justice et à lutter contre la discrimination. Pour appuyer cet objectif, le gouvernement propose d'allouer 87 millions de dollars sur cinq ans, puis 11,3 millions de dollars par année par la suite, aux programmes de justice autochtone du ministère de la Justice. Ce financement comprendra des initiatives comme le Programme de justice autochtone et le Programme d'assistance parajudiciaire aux Autochtones, qui visent à fournir des services judiciaires communautaires adaptés à la culture des Autochtones. De plus, un financement de 5,5 millions de dollars sur

trois ans permettra de poursuivre les efforts de revitalisation des lois et des systèmes juridiques autochtones, tandis qu'un financement de 25,1 millions de dollars sur trois ans soutiendra le renforcement des capacités et la mobilisation pendant l'élaboration et la mise en œuvre initiale de la Stratégie en matière de justice autochtone.

### **Mettre en place le système d'alerte Robe rouge**

En réponse aux efforts continus de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées, le budget de 2024 alloue 1,3 million de dollars sur trois ans pour élaborer conjointement avec des partenaires autochtones un système régional d'alerte Robe rouge. Cette initiative s'appuie sur des engagements antérieurs, notamment l'investissement de 2,2 milliards de dollars sur cinq ans alloué à l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées et le lancement du système d'alerte Robe rouge dans le budget de 2023. Reconnaisant la nécessité d'adopter des approches adaptées aux régions, le gouvernement s'est engagé auprès des communautés autochtones, des provinces et des territoires à assurer l'efficacité du système d'alerte pour répondre aux divers besoins des populations autochtones partout au pays.

De plus, le gouvernement fédéral a alloué 20 millions de dollars pour soutenir, en partenariat avec le gouvernement du Manitoba, les partenaires autochtones et les familles touchées, les efforts visant à rechercher dans le site d'enfouissement de Prairie Green les restes de femmes autochtones disparues et assassinées. Ce financement s'ajoute au soutien déjà accordé aux évaluations de faisabilité et de planification. Les recherches en cours rappellent la crise nationale des femmes, des filles et des personnes 2ELGBTQQIA+ autochtones disparues et assassinées, soulignant l'engagement du gouvernement à mettre en œuvre la Voie fédérale concernant les femmes, les filles et les personnes 2ELGBTQQIA+ autochtones disparues et assassinées et à soutenir la guérison et la justice pour les victimes et leurs communautés.

### **Soutenir les services de police des Premières Nations et des Inuits**

Le budget de 2024 propose d'importants investissements pour relever les défis liés aux services de police des Premières Nations et des Inuits. Cela comprend l'affectation de fonds au Programme des services de police des Premières Nations et des Inuits, le soutien au travail du Secrétariat autochtone de Sécurité publique Canada et le financement de la réparation, de la rénovation et du remplacement des installations policières. Ces initiatives visent à améliorer la sécurité communautaire et à assurer des services de police adaptés à la culture. De plus, la collaboration continue avec les partenaires autochtones continue d'élaborer des lois reconnaissant les services de police des Premières Nations comme des services essentiels.

## Santé

### Faire face à la crise de surdoses dans les municipalités et les communautés autochtones

Les répercussions dévastatrices de la crise des surdoses qui perdure se font sentir dans toutes les communautés du pays. La toxicité accrue des stupéfiants et le taux de décès élevé liés aux opioïdes demeurent des défis pressants en matière de santé publique. Tragiquement, à cause de cette crise, 22 personnes par jour en moyenne perdent la vie au Canada, et de nombreuses victimes sont des personnes en itinérance et ayant des besoins urgents en santé mentale. Compte tenu de ce problème urgent, le budget de 2024 propose d'allouer 150 millions de dollars sur trois ans à Santé Canada pour un fonds de traitement d'urgence. Ce fonds, ouvert aux municipalités et aux communautés autochtones, vise à faciliter des interventions rapides pour répondre aux besoins essentiels émergents découlant de la crise des opioïdes.

### Améliorer l'accès aux soins de santé des Premières Nations et des Inuits

Le budget de 2024 vise à améliorer l'accès aux services de soins de santé pour les communautés des Premières Nations et des Inuits, en mettant l'accent sur l'accès équitable et l'autodétermination. Les investissements proposés comprennent un financement de 562,5 millions de dollars en 2024-2025 pour le Programme des services de santé non assurés, qui couvre les services essentiels comme les soins de santé mentale et les déplacements pour raisons médicales. De plus, un financement de 390,4 millions de dollars sur quatre ans servira à financer la construction et la rénovation d'établissements de santé, ainsi qu'à soutenir des initiatives comme le centre de santé virtuel. Par ailleurs, un financement de 104,9 millions de dollars sur cinq ans soutiendra les efforts de transformation des services de santé, permettant ainsi aux Premières Nations de concevoir et de fournir des services en fonction de leurs besoins. Enfin, un financement de 57,5 millions de dollars sur trois ans sera consacré à la construction d'un centre de soins contre l'exposition au mercure dans la communauté de la Première Nation de Grassy Narrows, en s'appuyant sur des engagements précédents du gouvernement fédéral.

### Améliorer l'accès aux services de santé mentale pour les Autochtones

Le budget de 2024 tient compte des problèmes de santé mentale auxquels sont confrontés les peuples autochtones en raison des séquelles du colonialisme, et propose un financement de 630,2 millions de dollars sur deux ans pour

améliorer l'accès à des services de santé mentale adaptés à la culture. Cette stratégie vise à contrer les taux plus élevés de troubles comme le syndrome de stress post-traumatique et la dépression chez les jeunes autochtones, en particulier dans les réserves, tout en favorisant la résilience et le bien-être au moyen de stratégies adaptées à la culture.

### S'attaquer au racisme contre les Autochtones dans les soins de santé

Le budget de 2024 traite de la question du racisme envers les Autochtones dans le secteur de la santé, qui a été alimentée par des circonstances tragiques comme le décès de Joyce Echaquan. Il présente le Principe de Joyce, qui vise à assurer un accès équitable aux soins de santé sans discrimination. À l'appui de ce principe, le budget propose un financement de 167,6 millions de dollars sur cinq ans pour lutter contre le racisme et la discrimination dans le secteur des soins de santé, promouvoir le respect et la sécurité des peuples autochtones en améliorant la défense des droits des patientes et des patients, accroître la représentation des Autochtones dans les professions du secteur de la santé et favoriser des systèmes de santé culturellement respectueux.

## Gouvernance

### Soutenir les négociations en vertu de l'article 35

Le gouvernement fédéral s'engage à travailler avec les communautés autochtones pour reconnaître et protéger leurs droits, tel qu'il est affirmé à l'article 35 de la *Loi constitutionnelle de 1982*. Plus de 170 tables de discussion actives dans tout le pays visent à conclure des traités modernes et des ententes d'autonomie gouvernementale. Le budget de 2024 propose 96,4 millions de dollars sur deux ans pour que les communautés autochtones puissent participer pleinement au processus de négociation.

### Renouveler le financement de la gouvernance de base des Premières Nations et de la nouvelle relation financière avec celles-ci

Pour soutenir la gouvernance et l'autodétermination des Premières Nations, le budget de 2024 alloue 275 millions de dollars sur deux ans à Services aux Autochtones Canada pour maintenir les programmes de gouvernance et de capacité des Autochtones. De plus, un financement de 12,6 millions de dollars sur deux ans permettra de faire évoluer la nouvelle relation financière avec les communautés des Premières Nations.

## La voie à suivre

Le budget fédéral de 2024 prévoit un vaste éventail de mesures de soutien et d'investissements dans les communautés autochtones du Canada. Cet engagement continu est essentiel pour bâtir un avenir meilleur et plus équitable, mais il reste beaucoup de travail à faire. Tandis que les engagements se raffermissent, les mesures décrites dans le budget de 2024 sont encourageantes en ce qui a trait à l'amélioration de la participation économique des Autochtones, au soutien de la gouvernance autochtone et à la contribution à la prospérité des Autochtones.

À Gestion d'actifs CIBC, nous sommes fiers d'aider les nations et les communautés autochtones à répondre à leurs besoins financiers. Notre engagement envers le développement économique des Autochtones ne date pas d'hier, et nous demeurons déterminés à travailler en partenariat avec les communautés et les entreprises autochtones afin de bâtir un avenir plus prospère et plus durable pour tous. Nous nous réjouissons de poursuivre notre travail avec nos partenaires autochtones au cours des prochaines années.

## Parlons ensemble

Si vous avez des questions à propos de ce rapport ou si vous souhaitez savoir comment la Banque CIBC peut vous aider, vous et votre nation, n'hésitez pas à communiquer avec nous.



**Jean-François Bélanger, MBA, CFA**

Vice-président, Solutions autochtones  
Gestion d'actifs CIBC

[jf.belanger@cibc.com](mailto:jf.belanger@cibc.com)

[450 368-9884](tel:450-368-9884)

*Membre de la Nation huronne-wendat*

## À propos de l'équipe Marchés autochtones de Gestion d'actifs CIBC

En tant que chef de file du secteur financier en Amérique du Nord, Gestion d'actifs CIBC s'engage à soutenir les communautés des Premières Nations, métisses et inuites afin qu'elles atteignent le bien-être et la prospérité financière. Nous travaillons en partenariat avec le chef et le conseil, les fiduciaires et les membres des communautés pour gérer les actifs dans le respect de leurs cultures, croyances et valeurs. Notre modèle de partenariat peut avoir une incidence importante par l'établissement de relations à long terme, en offrant une expertise financière et en transférant des connaissances aux leaders et aux membres de la communauté afin d'améliorer la prospérité financière.

## Capacités de Gestion d'actifs CIBC

L'équipe Marchés autochtones de Gestion d'actifs CIBC offre des solutions financières complètes aux communautés autochtones partout au Canada. Notre équipe offre ce qui suit :

**Partenariat collaboratif :** Forts d'un solide historique de collaboration, nous établissons avec les communautés autochtones des partenariats solides fondés sur le respect mutuel, la confiance et la compréhension. Notre approche de collaboration implique un engagement actif avec les membres de la communauté, les dirigeants et les parties intéressées pour créer ensemble des solutions financières adaptées aux objectifs et aux aspirations uniques de chaque communauté.

**Soutien et conseils continus :** Nous reconnaissons que la réussite financière à long terme ne se limite pas à la mise en œuvre initiale : elle exige un soutien, des conseils et une adaptation continus. C'est pourquoi nous demeurons déterminés à offrir de l'aide, des conseils et des ressources aux communautés autochtones tout au long de leur parcours financier. Notre équipe attirée de professionnels est là pour offrir un soutien personnalisé, améliorer les plans financiers et adapter les stratégies en fonction de l'évolution de la situation et des objectifs.

**Solutions financières durables :** En intégrant les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance dans nos stratégies de placement, nous veillons à ce que nos initiatives produisent des rendements financiers et contribuent en outre au bien-être de l'environnement et de la société. Cet engagement s'étend à tous les aspects de nos activités, de la sélection des placements à la gestion de portefeuille, ce qui témoigne de notre engagement à l'égard de pratiques de placement responsables et durables.

**Accès aux ressources et aux réseaux :** Nous comprenons l'importance de l'accès aux ressources et aux réseaux pour favoriser l'autonomisation et la résilience économiques au sein des communautés autochtones. C'est pourquoi nous donnons accès à un vaste réseau de spécialistes du secteur, ce qui facilite la collaboration et le partage des connaissances. De plus, nous soutenons des initiatives de renforcement des capacités visant à consolider les compétences en gestion financière au sein des communautés autochtones, à donner aux membres de ces communautés les moyens de prendre en main leur avenir financier et à jeter les bases d'une prospérité à long terme.

## Communiquez avec nous en tout temps

Pour en savoir plus sur ce rapport et sur la façon dont nous pouvons aider votre nation ou votre communauté, veuillez communiquer avec [Jean-François Bélanger](#).

Pour plus d'informations, connectez-vous avec nous [LinkedIn](#) ou visitez notre [site Web](#).

Source : [Budget 2024 - Une chance équitable pour chaque génération](#)

Les opinions exprimées dans le présent document sont celles de Gestion d'actifs CIBC inc. et peuvent changer à tout moment. Gestion d'actifs CIBC inc. n'accepte aucune obligation ni responsabilité relative à la mise à jour de ces opinions. Ce document vise à donner des renseignements généraux et ne vise aucunement à vous donner des conseils financiers, de placement, fiscaux, juridiques ou comptables, et il ne constitue ni une offre ni une sollicitation d'achat ou de vente des titres mentionnés. La situation personnelle et la conjoncture doivent être prises en compte dans une saine planification des placements. Toute personne voulant utiliser les renseignements contenus dans le présent document doit d'abord consulter son conseiller. Toutes les opinions et estimations figurant dans le présent document datent du moment de sa publication, sauf indication contraire, et peuvent changer.

Gestion d'actifs CIBC et le logo CIBC sont des marques de commerce de la Banque Canadienne Impériale de Commerce (la Banque CIBC), utilisées sous licence.

Le présent document et son contenu ne peuvent être reproduits sans le consentement écrit explicite de Gestion d'actifs CIBC inc.